

Fiche de contrôle syndical

PROMOTIONS 2016/2017 DES PROFESSEURS DES ECOLES

à retourner à SE-Unsa 92, 8 bis rue Berthelot 92150 Suresnes
ou à 92@se-unsa.org

CAPD prévue le 18 octobre 2016

Les promotions des professeurs des écoles pour l'année scolaire seront examinées en CAPD le 18 octobre 2016.

Avec cette fiche nos délégués du personnel pourront assumer leur mandat de contrôle des opérations.

Nom :

Nom de jeune fille :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse personnelle :

Tél :

E-mail :

(permettant de vous donner une réponse rapide)

Affectation :

Les promos PE s'apprécient du 01/09/16 au 31/08/17

Echelon actuel :

Date de la dernière promotion :

Depuis votre dernière promotion avez-vous bénéficié

- D'une disponibilité ? Durée :
- D'un congé parental ? Durée :

Durée de séjour dans les échelons

Echelons	Grand Choix	Choix	Ancien-neté
4° au 5°	2 ans	2 ans 6m	2 ans 6m
5° au 6°	2 ans 6m	3 ans	3 ans 6m
6° au 7°	2 ans 6m	3 ans	3 ans 6m
7° au 8°	2 ans 6m	3 ans	3 ans 6m
8° au 9°	2 ans 6m	4 ans	4 ans 6m
9° au 10°	3 ans	4 ans	5 ans
10° au 11°	3 ans	4 ans 6m	5 ans 6m

PROMOTION AU BAREME :

Vous estimez que vous êtes promuable en 2016/2017 :

A quelle date ?

A cette date, votre ancienneté dans votre échelon actuel est deansmois

Cette promotion se ferait :
au grand choix / au choix / à l'ancienneté

ELEMENTS DU BAREME = A + 2N

A : Ancienneté générale de service au 31/08/16 :
..... ans mois jours soit **A** =

N : Elément de note : 2, 4, 6 ou 8 (voir le tableau ci-dessous) soit **N** =

Selon vous votre barème est de

Elément note/Echelon	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
8	13 à 14	14 à 15.5	14.5 à 16	15 à 16.5	15.5 à 17	16 à 17.5	16.5 à 18	17 à 18.5	17.5 à 19	18 à 19.5	18.5 à 20
6	12 à 13	12.5 à 13.5	13 à 14	13.5 à 14.5	14 à 15	14.5 à 15.5	15 à 16	15.5 à 16.5	16 à 17	16.5 à 17.5	17 à 18
4	10.5 à 11.5	11 à 12	11.5 à 12.5	12 à 13	12.5 à 13.5	13 à 14	13.5 à 14.5	14 à 15	14.5 à 15.5	15 à 16	15.5 à 16.5
2	De 2 à 10										

PARTIE RESERVEE AU COMMISSAIRE PARITAIRE

Cher(e) collègue

Votre barème est de

- Il ne vous permet pas d'obtenir une promotion cette année
- Félicitations, vous êtes promu(e) au échelon
au grand choix / au choix / à l'ancienneté à compter du

Si vous n'êtes pas syndiqué(e) merci de joindre une enveloppe timbrée libellée à votre adresse (sauf si vous nous avez communiqué votre adresse électronique)

« J'accepte de fournir au Syndicat des Enseignants, les informations nécessaires au suivi de mon dossier d'avancement. Je demande au Syndicats des Enseignants de me fournir les informations administratives et corporatives concernant notamment la gestion et le déroulement de ma carrière auxquelles il a accès, notamment à l'occasion des commissions administratives paritaires et l'autoriser à faire figurer ces informations dans des fichiers et traitements informatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 6 janvier 1978. Cette autorisation est révoquable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au Syndicat des Enseignants, 209 Bd St Germain 75007 Paris ou à sa section des Hauts-de-Seine 8 bis rue Berthelot 92150 Suresnes.

Signature :